

Vie dans la cité et participation sociale des personnes handicapées

23 – Creuse

L'offre en services médico-sociaux (Finess 2016)

➔ L'équipement en SAVS - SAMSAH - SSIAD PH

	SAMSAH 23	SAVS 23	SSIAD PH 23
Nb de services	-	3	7
Places autorisées	-	136	26
Places installées	-	136	26
Taux d'équipement	-	2,5	0,5
Taux d'équipement N-A	0,4	1,9	0,2

En Creuse, 162 places de services sociaux et médico-sociaux pour adultes handicapés sont autorisées et installées soit :

- 136 places de SAVS,
- 26 places en SSIAD PH

Source : Finess 2016.

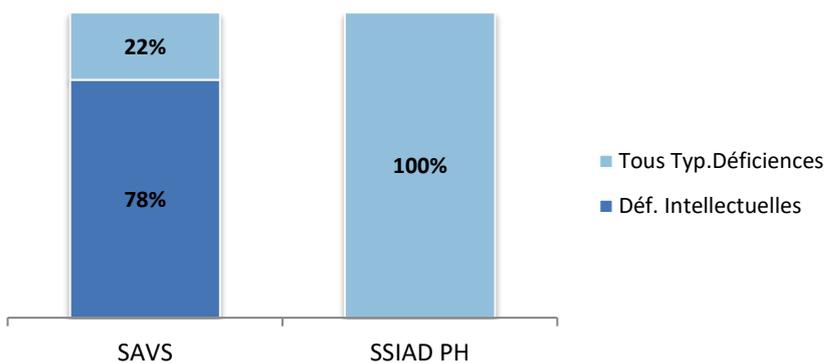
Malgré l'absence de SAMSAH, le département est plutôt bien équipé avec des taux d'équipement par catégorie de services supérieurs à ceux de la Nouvelle-Aquitaine.

Les places SSIAD PH sont agréées « toutes déficiences ».

Comme dans la plupart des SAVS, les places sont majoritairement destinées à l'accompagnement des personnes avec une déficience intellectuelle (78%). 22% des places permettent d'accompagner des publics quelle que soit leur déficience.

Répartition des places installées par catégorie de services, selon l'agrément clientèle

	Places SAVS
Déf. Intellectuelles	106
Tous Typ.Déficiences	30
Total général	136



Source : Finess - exploitation CREAI Limousin, données 2016

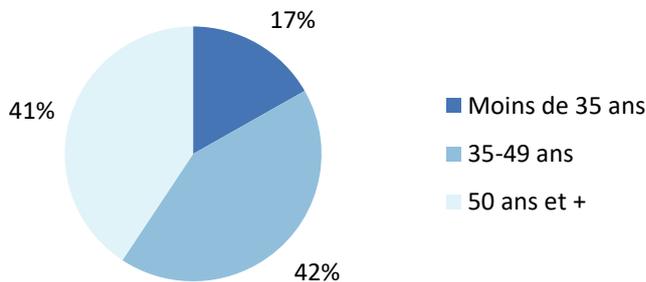
Typologie des personnes accompagnées par un SAVS (ES 2014)

En 2014, sur le département, 167 personnes accompagnées par un SAVS ont pu être décrites avec l'enquête ES¹.

¹ 100% des services de maintien à domicile ont répondu au « volet clientèle » de l'enquête ES 2014 soit une capacité installée déclarée de 172 places. Le taux d'occupation des places au 31/12/2014 est de 97% soit 167 personnes suivies. L'ensemble des personnes présentes ont été décrites.

↳ Les caractéristiques d'âge des usagers

Répartition par tranches d'âge des adultes handicapés en SAVS



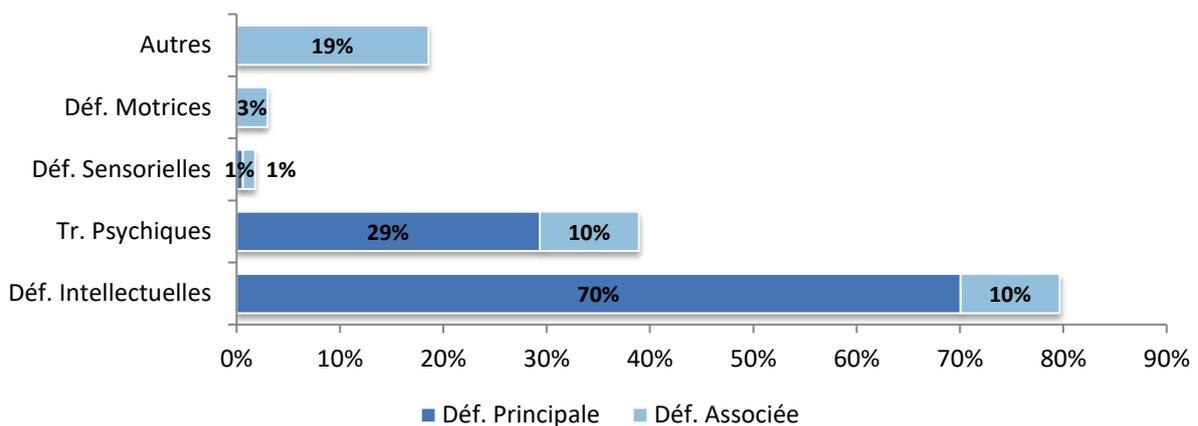
En Creuse, un usager sur 6 à moins de 35 ans (17%) tandis qu'ils sont 2 sur 5 à être âgé d'au moins 50 ans (41%).

Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

↳ Les déficiences

42% des publics cumulent au moins 2 déficiences. Les déficiences intellectuelles sont surreprésentées avec 80% des publics concernés. Par ailleurs, 39% des publics présentent des troubles psychiques.

Répartition des usagers de SAVS selon leurs déficiences (principale et associée)



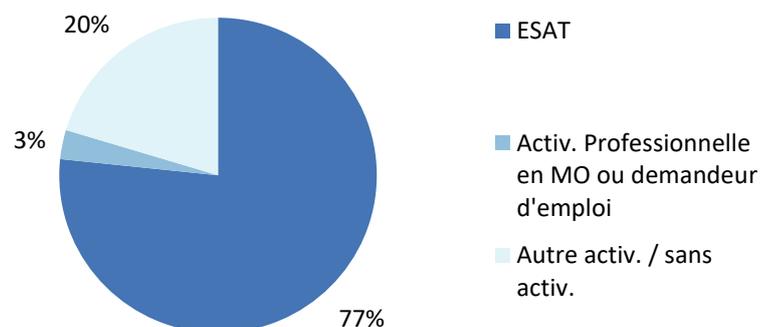
↳ Activité en journée

En Creuse, les usagers de SAVS sont majoritairement des travailleurs en ESAT (77%).

3% seulement des personnes accompagnées sont en emploi en milieu ordinaire (2%) ou demandeur d'emploi (1%).

Répartition des usagers de SAVS et SAMSAH selon leur activité en journée.

	SAVS	
	Effectif	%
ESAT	128	77%
Activ. Professionnelle en MO ou demandeur d'emploi	5	3%
Autre activ. / sans activ.	34	20%
Ensemble	167	100%

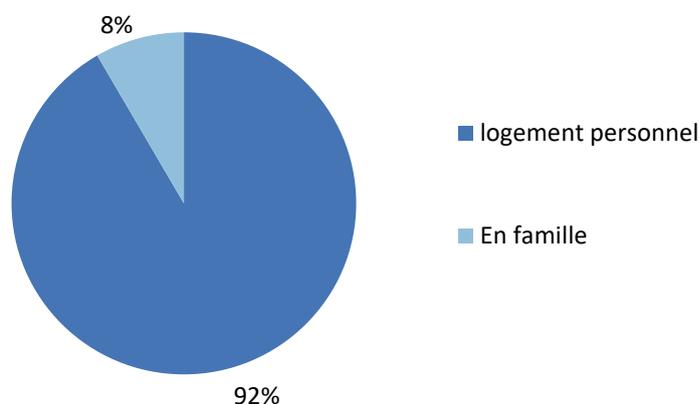


Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

↳ Habitat

Répartition des usagers selon le type d'habitat

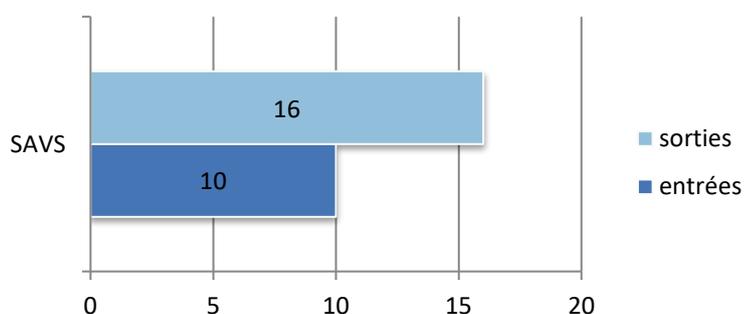
	Effectifs	%
Logement personnel	153	92%
En famille	14	8%
Total	167	100%



Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

↳ Les flux : entrées/sorties 2014

Nombre d'entrées et de sorties 2014 en SAVS



En 2014, en Creuse, le nombre de sorties est supérieur au nombre d'entrées : 10 adultes handicapés entrés pour 16 adultes sortis du dispositif.

Source : Drees, ES 2014 - Exploitation CREAL Limousin.

Les adultes handicapés sortis de SAVS cette année-là ont bénéficié d'un accompagnement d'une durée moyenne de 6 ans.

L'offre en groupes d'entraide mutuelle

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) ne constituent pas des structures médico-sociales au sens de l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles. Introduits par la loi « handicap » du 11 février 2005, les GEM sont des dispositifs de prévention et de compensation de la restriction de la participation à la vie sociale organisés sous forme associative. Ils accueillent des personnes aux troubles de santé similaires qui les mettent en situation de fragilité. Les GEM sont des lieux de rencontre, d'échange et de soutien entre les adhérents (philosophie de la paire-aidance), dont l'objectif premier est la création d'un lien social et la lutte contre l'isolement.

En Creuse, on compte 2 GEM pour personnes en souffrance psychique.